



Proposition d'appel à communications pour la prochaine journée Humanisme et Gestion (H&G) qui se tiendra à Paris, dans les locaux de l'ISTEC le 10 avril 2025 sur le thème Humanisme, Gestion et Environnement.

L'Humanisme, un courant de pensée émergeant à la Renaissance, a connu de multiples évolutions au fil des siècles. Traditionnellement axé sur la valorisation de l'Homme, de ses capacités intellectuelles et morales, l'Humanisme s'est également adapté aux enjeux contemporains, incluant désormais une réflexion sur la place de l'homme dans son environnement naturel.

De nos jours, l'Humanisme continue de jouer un rôle crucial dans la pensée philosophique et parfois dans la vie de certaines organisations¹. Les conceptions contemporaines de l'Humanisme mettent l'accent sur des valeurs telles que la liberté, la dignité humaine, la tolérance et la solidarité. L'Homme est considéré comme le centre des préoccupations. Cette vision s'ouvre également à une perspective plus large, incluant la responsabilité envers la nature et les générations futures. L'éthique environnementale émerge alors comme une nouvelle expression des principes humanistes, en appelant à une responsabilité éthique envers la nature et les autres formes de vie.

Par exemple, la reconnaissance de la dignité intrinsèque de chaque être humain, un principe fondamental de l'Humanisme, peut conduire à une prise de conscience de l'importance de garantir un environnement sain et durable pour tous. De même, l'application des valeurs humanistes telles que la solidarité et la justice peut inspirer des actions collectives pour lutter contre le changement climatique et promouvoir la conservation de la biodiversité. En outre, l'Humanisme encourage une réflexion critique sur les valeurs et les objectifs des organisations, ce qui devrait conduire à des

¹ Par exemple les écoles de management, cf. à ce sujet l'ouvrage « L'humanisation de la gestion par les écoles de management » (Bachelard et Flamand, 2024, Ed MPE)

changements voire à des transformations de la gestion visant à concilier l'activité économique avec le respect de l'homme et de l'environnement.

Ainsi le croisement de l'Humanisme, de la Gestion et de l'environnement ouvre de nombreuses pistes de réflexion que se propose d'explorer la prochaine journée H&G :

1. Les organisations peuvent-elles intégrer des principes humanistes dans leurs stratégies de RSE en reconnaissant leur responsabilité envers la société et l'environnement ? Cela peut se traduire par des initiatives telles que la réduction des émissions de carbone, la promotion de conditions de travail équitables, ou encore le soutien aux communautés locales et à la biodiversité.
2. Jusqu'où les organisations peuvent-elles investir dans la recherche et le développement de technologies et de produits respectueux de l'environnement, tout en répondant aux besoins et aux désirs des consommateurs ? Par exemple, des organisations technologiques peuvent développer des solutions numériques pour surveiller et réduire la consommation d'énergie, tandis que des organisations de l'agroalimentaire peuvent proposer des alternatives végétales aux produits à base de viande pour réduire l'empreinte carbone.
3. Comment les organisations (surtout les entreprises) peuvent-elles travailler en partenariat avec d'autres acteurs de la société, tels que les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et les universités, pour développer des solutions intégrées aux enjeux sociaux et environnementaux ? Cette collaboration peut favoriser un échange de connaissances et de ressources, conduisant à des solutions plus efficaces et durables.
4. En quoi les organisations ont-elles un rôle à jouer dans l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux et humanistes ? Pour les entreprises, c'est par exemple le cas lorsqu'elles organisent des campagnes de sensibilisation, des programmes de formation et des événements communautaires pour encourager des comportements plus durables et éthiques, tant au sein de l'entreprise qu'auprès de ses clients et partenaires.
5. La gestion des ressources humaines peut-elle « se mettre au vert », notamment en intégrant les objectifs environnementaux de l'entreprise dans les descriptions de responsabilité des salariés, dans leur évaluation, leur rémunération mais aussi en mettant en œuvre les principes de la biophilie et du biomimétisme. ?
6. 23% des décès et 25% des pathologies chroniques recensés dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux², les femmes et les plus pauvres étant particulièrement exposés. Jusqu'où la santé constitue-t-elle une

² Source : OMS

dimension essentielle du croisement de l'humanisme et de la gestion en lien avec l'environnement et pose le problème de la santé environnementale ?

7. Les animations telles que les fresques (du climat, de la biodiversité, de l'eau, etc.) les *teams buildings* axés sur la protection de l'environnement (comme la participation à des plantations d'arbres, les marches connectées au profit d'une cause écologique, la création de jardin potagers partagés sur le lieu de travail les ateliers 2 tonnes), se développent dans de nombreuses organisations. Quels sont leurs impacts et de façon plus générale peut-on aujourd'hui mesurer l'efficacité des efforts des entreprises pour élever le niveau de connaissance, de conscience et les changements de comportements de leurs salariés concernant l'écologie ?
8. Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Désormais le CSE doit se prononcer sur les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise, notamment dans le cadre de ses consultations récurrentes (politique sociale, orientations stratégiques...). Quels sont les apports de cette nouvelle obligation concernant le lien entre Humanisme, Gestion et Environnement ?
9. La reddition de compte en matière de RSE a été profondément transformée depuis le 1/01/2024 par la mise en application de la directive dite CSRD. Les informations ainsi récoltées permettent-elles de mieux évaluer l'impact de l'entreprise et de son activité sur l'environnement ? Laissent-elles entrevoir des perspectives humanistes ?
10. L'écologie profonde ou radicale est une philosophie écologiste qui se caractérise par la défense de la valeur intrinsèque des êtres vivants et de la nature. Est-elle compatible avec l'Humanisme dans la mesure où, pour elle, « Aucune espèce vivante n'a plus de droit particulier de vivre et de s'étendre qu'une autre espèce. »³ ?
11. Quels sont les impacts des engagements humanistes de la part de certains lobbys voire d'activistes actionnaires dans le cadre du « capitalisme responsable » ?
12. Qu'est-ce qu'une éthique humaniste nous dit du rapport à Soi, à l'Autre, aux Autres et à la Nature ? En d'autres termes, en quoi une leçon humaniste en sciences de gestion nous invite-t-elle à repenser et à pratiquer les éthiques de la (post)modernité ? La démarche critique et réflexive en sciences de gestion incarnée notamment par les CMS (Critical Management Studies) est-elle à

³ Fox, W. (1989). Les significations de « l'écologie profonde ». *Magazine de l'île*, (38), 32-35.

même de repenser, à nouveaux frais, les liens entre Humanisme, Gestion et Environnement ?

A ces quelques questions pourront être ajoutées toutes celles qui croisent les trois composantes de notre journée, Humanisme, Gestion et Environnement. A travers des présentations de communications scientifiques mais aussi des témoignages d'entreprises, d'organisations (mutuelles, universités, etc.) nous chercherons à répondre à la question suivante : quelle place et quel(s) rôle(s) pour l'humanisme dans les organisations face aux impératifs de gestion et aux exigences de l'environnement ?

Normes de soumission

- Article d'une longueur maximum de **50 000 caractères**.
- Format Microsoft Word (ou PDF respectant les normes de soumission)
- Times New Roman, Taille 11 • Simple interligne
- Marges Normales : 2,54 cm de marge à gauche, 2,54 cm de marge à droite, et 2,54 cm en haut et 2,54 cm en bas
- Les sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, justifiés à gauche et en majuscules.

Full papers submitted in English are also welcome.

La 1ère page de chaque soumission doit apparaître de la façon suivante sur une page SÉPARÉE du reste du texte de l'article :

- TITRE de l'Article (en Times New Roman, Taille 14)
- PERSONNE À CONTACTER
- LISTE des noms d'auteurs, dans l'ordre désiré
- COORDONNÉES de chaque auteur, y compris :
 - Nom, Prénom
 - Organisation ou université d'affiliation
 - Titre ou fonction • Courriel

L'article doit être précédé d'un RÉSUMÉ d'environ 500 mots et suivi de quelques mots-clefs. Il doit débiter page 2.

AGENDA

- Les propositions d'articles doivent être envoyées aux deux adresses suivantes :
 1. Jacques.igalens@tsm-education.fr
 2. D.bencherqui@istec.fr**avant le 30 novembre 2024, date impérative.**
- Les réponses après évaluation en double aveugle seront envoyées à l'auteur principal (personne à contacter) avant le 31 décembre 2024
- **Les versions révisées devront être envoyées aux deux adresses ci-dessus avant le 31 janvier 2025**
- Les acceptations définitives seront envoyées à l'auteur principal avant le 15 février 2025.